

Études d'histoire religieuse



Pierre Guillaume, dir., *Le diocèse au Québec et en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Bordeaux, Centre d'études canadiennes, 1990, 155 p.

Jean Roy

Volume 58, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006888ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006888ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roy, J. (1992). Compte rendu de [Pierre Guillaume, dir., *Le diocèse au Québec et en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Bordeaux, Centre d'études canadiennes, 1990, 155 p.] *Études d'histoire religieuse*, 58, 72–74. <https://doi.org/10.7202/1006888ar>

plus délicat, du nom de la traductrice principale (la traduction est un métier féminin).

Ceci dit, on attendra avec impatience les premiers volumes sur le 20^e siècle. Il en est prévu quatre de 1900 à 1940. Ils seront sans doute un peu différents: l'équipe s'est fait couper les ailes en argent et en personnel. Ce n'est pas forcément un mal: on a peut-être trop investi dans le *D.B.C.*. Le résultat, cependant, est magnifique; espérons que les prochains volumes seront à la hauteur des précédents.

Guy Laperrière
Université de Sherbrooke

* * *

Pierre Guillaume, dir., *Le diocèse au Québec et en France aux XIX^e et XX^e siècles*, Bordeaux, Centre d'études canadiennes, 1990, 155 p.

Ce livre est le fruit des travaux d'histoire comparée du Centre d'études canadiennes de Bordeaux, dirigé par Pierre Guillaume. Le 18 octobre 1989, à l'occasion d'un colloque aquitain, le Centre a réuni des chercheurs en histoire religieuse des deux côtés de l'Atlantique afin de confronter les approches et les démarches respectives dans le vaste secteur des études diocésaines. Cette publication regroupe six communications. Alors que les deux premières touchent au partage des pouvoirs diocésain et supra-diocésain, les quatre suivantes prennent le cadre diocésain pour l'analyse des pratiques.

Le diocèse est une «Église particulière» qui jouit d'une relative autonomie. Unité d'analyse et base d'observation, il est à la fois la cadre général de gestion des ressources et d'examen du pouvoir ainsi que le relais entre le niveau local — la paroisse — et le niveau international. On ne doit pas alors se surprendre qu'il soit un «enjeu majeur» des relations entre le Vatican et les Églises nationales. Se servant de l'exemple du diocèse de Bordeaux, Jean Palard examine l'évolution de ces rapports depuis 1950.

L'article de Marc Agostino s'inscrit dans une perspective toute proche. En effet, il réfléchit sur les choix de Rodrigue-Marie Villeneuve comme évêque de Québec (1931) et de Maurice Feltin à Bordeaux (1936). Son utile comparaison l'amène à conclure que ces nominations obéissent à une stratégie pontificale de confier l'administration des évêchés «phares» à des évêques profondément attachés à Rome, résolument engagés dans l'application de la doctrine sociale de l'Église et aptes à travailler à la régénérescence du clergé.

Des quatre articles sur l'histoire diocésaine, deux portent sur le Québec de la seconde moitié du XIX^e siècle. La contribution de

Raymond Courcy se place sur le plan théorique, tentant de réconcilier féminisme et Église dans le cours de cette période qui vit naître de nombreuses communautés religieuses féminines. Pour son explication, il fait appel au schéma théorique développé par Jean Séguy sur la protestation et l'utopie («Les sociétés imaginées: Monachisme et utopie», *Annales*, no. 2, mars/avril 1971, p. 328-351). D'après lui, la position de l'Église québécoise autour des années 1840 est l'expression d'un mouvement de protestation antirévolutionnaire dirigé contre l'élite libérale qu'inspire la philosophie des Lumières. Suite aux événements de 1837, l'Église va assumer le leadership social dans les secteurs de l'enseignement et des oeuvres charitables. Notons que ceci se produit à une époque où des changements économiques et sociaux importants affectent le Québec, créant de profondes inégalités, au sein des villes plus particulièrement. Les communautés religieuses féminines qui étaient jusque là apparues en marge connaissent un essor remarquable de leur recrutement. En s'inscrivant de la sorte dans le cadre ecclésiastique, elles acquièrent une grande fonctionnalité en même temps qu'elles secondent la protestation de l'Église. Attachées au service des pauvres, elles furent également protestataires de la société capitaliste. Le furent-elles de l'Église? Raymond Courcy le suggère. S'appuyant sur l'histoire des origines de certaines congrégations comme celle des Soeurs de la Providence, il y voit l'existence «d'un mouvement qui protestait en face d'un modèle dominant de vie religieuse». Inventives, selon Micheline Dumont-Johnson («Les communautés religieuses et la condition féminine», *Recherches sociographiques*, vol. 19, no. 1, 1978, p. 87), ces femmes, à l'instar d'élites françaises, se sont saisies de la structure ecclésiale (Yvon Turin, *Femmes et religieuses au XIX^e, le féminisme en religion*, Nouvelle Cité, 1989). Ainsi se trouve réconcilié le couple protestation/fonctionnalité et ainsi comprend-on mieux le sous-titre de l'article: «servantes diocésaines idéales ou femmes québécoises en devenir?»

Le texte de Louis Rousseau met en relation le «réveil religieux» et la réorganisation de l'Église montréalaise. Il situe la crise religieuse à l'intérieur d'une crise multidimensionnelle qui ébranle la société québécoise dans la première moitié du XIX^e siècle et qui culmine en 1837. Il utilise ensuite la périodisation classique de l'histoire religieuse québécoise qui fait de l'année 1840 un tournant, les missions paroissiales de Mgr de Forbin-Johnson donnant l'impulsion à la reconquête. Louis Rousseau signale les institutions d'encadrement et de contrôle dont Ignace Bourget s'est servi pour assumer «le leadership organisationnel». S'appuyant sur les résultats de sa recherche sur la pratique pascale, il estime que les efforts de l'évêque furent bientôt récompensés car, en

moins de trente ans, la «revitalisation» se fit sentir, faisant elle-même place à une autre période qui est celle de la «routinisation» de la pratique.

Depuis les travaux pionniers de Gabriel Le Bras et du Chanoine Boulard, l'historiographie française a appliqué à maintes reprises et à autant de diocèses le test désormais classique des pratiques pascalle et dominicale. La recherche de Raymond Darricau et de Bernard Peyrous élargit l'enquête à de nouveaux territoires diocésains: Bordeaux, Périgueux et Bayonne aux XIX^e et XX^e siècles. Une analyse fine des événements appuyée par une cartographie détaillée des faits, les conduit à voir dans l'Aquitaine «un résumé du microcosme français au lendemain de la Révolution». Le choc fut brutal (Bordeaux), mais certainement très inégal tant des chrétientés ont résisté (Bayonne). L'Église française va cependant se redresser grâce à un zèle pastoral remarquable. Si bien que vers 1860, c'est la croissance. Le décrochage ne se produira bien qu'après 1960, quoique, ici et là, la tendance à la baisse se remarque dès le tournant du XX^e siècle.

La même tendance se voit dans les diocèses d'Agen et d'Auch au XIX^e siècle. Jean-Marie Lemaire et Charles Teisseyre situent l'apogée de la pratique sous les épiscopats de deux évêques remarquables: celui de Levezou de Vezins à Agen (1841-1867), où on dénombre 70% de pascalisants dans les meilleurs paroisses; à Auch, celui de Gérard de Langalerie (1871-1886), où le taux de 86% se rencontre. Par endroits la progression fut étonnante. Reste que les variations locales sont souvent considérables, le dimorphisme sexuel, notable, allant d'ailleurs en s'accroissant au lieu de s'atténuer à mesure que le siècle progresse.

Ces études enrichissent nos connaissances de l'histoire de la pratique religieuse en France. Elles confirment certes la tendance générale, mais elles apportent aussi des nuances quant à la périodisation du XIX^e siècle. Elles montrent, une fois de plus mais pas en vain, l'utilité du cadre diocésain pour l'approfondissement de la recherche car il est ainsi possible de déceler des variations locales parfois fort importantes. Doit-on alors conclure à la nécessité d'études diocésaines québécoises? Poser la question c'est y répondre.

Jean Roy

Centre d'études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières

* * *